



JSPS



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Programme Inserm/JSPS

Appel à propositions 2021 pour un séminaire en 2022

Ouverture le lundi 31 mai 2021 (côté Inserm) – clôture le mercredi 8 septembre 2021

L'Inserm et la JSPS offrent aux chercheurs une opportunité de se rencontrer dans l'objectif de développer de nouvelles coopérations scientifiques et technologiques, d'excellence et à forte valeur ajoutée, entre les laboratoires de recherche Inserm et la communauté scientifique japonaise.

En 2022, l'Inserm et la JSPS apporteront un soutien financier à l'organisation **au Japon** d'un séminaire scientifique conjoint.

1. *Thème du séminaire*

Le thème du séminaire relèvera des Sciences de la Vie et de la Santé. Une priorité sera accordée aux propositions relevant des domaines suivants :

- Cancer,
- Vieillesse en bonne santé (nutrition/santé, maladies neurodégénératives),
- Médecine régénérative,
- Imagerie biomédicale,
- Technologies de la santé (technologies "omics", robotique),
- Médecine personnalisée.

2. *Format du séminaire*

Le séminaire impliquera un petit nombre d'experts (jusqu'à 10 intervenants par pays, incluant le coordonnateur), issus d'au moins deux laboratoires différents (1 par pays au minimum) et parmi lesquels la participation de jeunes chercheurs est fortement attendue. Il devra être coordonné par un chercheur français et un chercheur japonais.

Le séminaire se déroulera au Japon sur 2 à 3 jours, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2022

3. *Critères d'éligibilité des propositions de séminaire*

Le coordonnateur et les intervenants français doivent travailler au sein d'un laboratoire Inserm.

4. *Critères de sélection des propositions de séminaire*

Les projets de séminaires déposés seront évalués indépendamment puis sélectionnés conjointement par l'Inserm et la JSPS.

La sélection des projets de séminaires portera sur :

1. l'excellence scientifique et l'adéquation par rapport au thème des orateurs,
2. les perspectives en termes de coopération entre l'Inserm et le Japon,
3. la nouveauté des collaborations envisagées,
4. la valeur ajoutée de la coopération entre l'Inserm et le Japon dans le domaine ciblé,
5. la faisabilité du séminaire (y compris en termes de budget),
6. la participation de jeunes chercheurs français statutaires.

5. Financement du séminaire

L'Inserm prendra en charge :

- Les frais associés au déplacement sur place pour ses propres participants sur la base des modalités définies dans l'annexe 1 à la délibération du 06 juin 2019 relative aux missions
NB : le budget français du séminaire sélectionné sera soumis à la validation du Pôle Relations Internationales du Département des Partenariats et des Relations Extérieures (DPRE) de l'Inserm et n'excèdera pas 12 000 €.

La JSPS prendra en charge :

- Les frais afférents aux hébergements, repas et déplacements locaux de ses participants.
- Les frais liés à la tenue du séminaire

6. Modalités de candidature

Les projets de séminaires doivent être soumis en parallèle à l'Inserm ET à la JSPS selon leurs procédures respectives. Les projets non co-déposés à la fois à l'Inserm et à la JSPS ne seront pas considérés.

Nous invitons les équipes Inserm à vérifier avec leurs homologues japonais que ceux-ci co-déposent leur projet au même AAP (« Bilateral Joint Research Projects/Seminars JSPS/Inserm », et non « Open Partnership Joint Research Projects/Seminars ». Toute candidature transmise en réponse à un autre appel ne pourra être prise en compte.

Afin de faciliter la coordination entre les équipes Inserm et leurs homologues japonais, **les documents de référence en japonais publiés par la JSPS** sont consultables aux liens suivants :

- *Japanese guideline*
https://www.jsps.go.jp/j-bilat/semina/shinsei_bosyu.html
- *The official website/webpage advertising the Bilateral Programs (in Japanese)*
<https://www.jsps.go.jp/j-bilat/semina/jrss.html>

Une version en anglais est proposée (onglet côté gauche de la page Web).

Le dépôt des candidatures auprès de l'Inserm est à effectuer **par voie électronique** au contact mentionné ci-dessous, en renseignant le **formulaire correspondant, ci-après** :

M. Hugues Boiteau
Département des Partenariats et des Relations Extérieures
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
hugues.boiteau@inserm.fr

Date limite de dépôt des propositions (auprès de l'Inserm ET de la JSPS) :

Mercredi 8 septembre 2021

Afin de prévenir toute difficulté technique, les équipes françaises et japonaises sont invitées à déposer leurs propositions en parallèle suffisamment tôt avant la date indiquée. Il revient aux équipes de chaque pays de vérifier la date limite qui leur correspond et déposer leur dossier en temps utile.

7. Résultats de l'appel et rapport final

L'annonce des résultats se fera courant janvier 2022
Un rapport final devra être remis à l'issue du séminaire